

Index d'égalité professionnelle femmes-hommes -Résultat relatif aux données pour l'année 2022

	points obtenus	nombre de points maximum de l'indicateur
1- écart de remuneration	37	40
2- écarts d'augmentations individuelles	20	20
3- écarts de promotions	15	15
4- pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité	15	15
5- nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	10	10
INDEX (sur 100 points)	97/100	